

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



juillet 2016

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
Fax : 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 18h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 18h

(horaires d'été)



Clayes

Le mot du Maire

A l'heure où nous bouclons ce Clayes de l'Info de juillet 2016 et où certains d'entre vous sont déjà sur leur lieu de vacances, je ne pouvais malheureusement commencer ce mot sans rendre un immense hommage aux nombreux disparus et blessés lors du terrible et irrationnel attentat de la promenade des anglais à Nice. J'ai comme vous tous, une pensée pour leurs familles déchirées et leurs proches.



L'attachement des Clayens à leur commune et à la vie participative, y compris de la part des nouveaux arrivants, a une nouvelle fois été démontré lors de la récente enquête sociale réalisée dans le cadre de notre Centre Communal d'Action Social.

Cent-cinquante et une personnes (31% des adultes de la commune) ont répondu au questionnaire joint au précédent Clayes de l'info. Cette enquête, riche d'enseignements, pourra, durant les années à venir, être une aide à la décision intéressante. Pas de surprise concernant les 3 principaux éléments qui font venir à Clayes : le cadre de vie, la proximité de Rennes et le prix.

Une présentation plus détaillée vous sera proposée à la rentrée, nous nous efforcerons bien-sûr d'apporter une réponse aux différents commentaires qui ont été exprimés.

Les travaux de voirie initialement inscrits dans le cadre de notre Programme Pluriannuel d'Investissement ont eu lieu à la Rabine (face au château). La grande avenue a donc été refaite par la société Keravis sur une distance de 925 mètres (jusqu'au premier carrefour) pour un montant de 41 118€. Peut-être l'avez-vous déjà empruntée...

Encore une nouvelle démonstration de vitalité de deux associations clayennes sur cette fin de 1^{er} semestre :

Tout d'abord les bénévoles de l'Amicale des Parents d'Élèves lors de la fête de l'école du dimanche 26 juin. Pas moins de 240 personnes étaient présentes au repas servi sur la place devant la salle polyvalente.

Ensuite les bénévoles de l'association Breizh Clayes Poker qui, comme l'année passée, ont géré de façon millimétrée l'organisation de l'accueil parking et de la buvette lors des festivités du 14 juillet. Le feu d'artifice a de nouveau été tiré par Vincent Tuloup et son équipe. Merci à Pierre Ménard et Fabrice David d'avoir mis leurs champs à disposition pour permettre le stationnement des nombreux visiteurs.

N'oubliez pas la soirée des associations le vendredi 2 septembre !

Bonne lecture et surtout bonnes vacances.

Philippe SICOT

Horaires d'été de la Mairie

La Mairie sera fermée les samedis, du 16 juillet au 13 août inclus, ainsi que les 28 et 29 juillet.

Pas de changement pour le reste de l'été : mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 9 h à 12 h 30.

Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie communale page 4

Vie associative page 8

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances du 9 mai et du 4 juillet 2016).

L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

ACTIVITÉ JEUNESSE - CONVENTION PARTHENAY-DE-BRETAGNE

Le conseil municipal a approuvé la signature de deux conventions avec la commune de Parthenay-de-Bretagne permettant la participation des jeunes Clayens de 10 à 14 ans aux activités proposées par la MJC : la première convention concerne la participation au séjour organisé du 9 au 16 juillet à Penvins (56), avec une participation de la commune à hauteur de 100 € par enfant ; la seconde convention est relative à la participation aux activités des vacances scolaires, avec une participation de 5€ par jour et par enfant.

INDEMNITÉ PIÉGEURS

Comme chaque année, le conseil municipal a approuvé le versement de 150 € à la Fevildec afin de permettre le versement de l'indemnité aux piégeurs de ragondins qui interviennent sur la Commune.

CONVENTION / SUBVENTION AU COLLÈGE DE ROMILLÉ

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement pour 3 ans de la convention concernant le versement d'une subvention de 15€ par enfant scolarisé au collège public Jacques Prévert de Romillé. Cette subvention finance les activités du collège (fournitures, documentation, sorties, animations), le foyer socio-éducatif, l'association sportive du collège et l'association des parents d'élèves.

AIDE DU DÉPARTEMENT - RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil municipal a approuvé l'attribution d'une aide exceptionnelle du conseil départemental, qui ne sera versée que pour l'année scolaire 2015-2016. Elle est d'un montant de 25 € par enfant scolarisé en école primaire.

TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES 2016-2017

Le conseil municipal a approuvé les tarifs 2016-2017 des services périscolaires.

Les Temps d'Activité Périscolaire se dérouleront comme lors de la précédente année scolaire de 14h à 16h chaque vendredi et seront facturés selon le barème garderie « après-midi ».

Chaque famille devra présenter en Mairie un justificatif de quotient familial, disponible auprès de la CAF, avant le 30 septembre 2016 (en cas d'absence de justificatif, la facturation sera établie au tarif de la tranche 6).

Cantine scolaire

Quotient familial 2016	Tarif
0 à 450€	2.83 €
451€ à 650€	3.28 €
651€ à 800€	3.59 €
801€ à 1 100€	3.79 €
1 101€ à 1 500€	4.03 €
1 501€ et +	4.24 €
Hors commune	4.24 €
Adultes	4.50 €

Garderie

Quotient familial 2016	MATIN (7h30-8h20)	APRÈS-MIDI (16h10-18h)	SOIR (18h-18h45)
0 à 450€	1.11 €	1.36 €	0.66 €
451€ à 650€	1.26 €	1.57 €	0.76 €
651€ à 800€	1.39 €	1.70 €	0.83 €
801€ à 1 100€	1.49 €	1.81 €	0.88 €
1 101€ à 1 500€	1.62 €	1.93 €	0.96 €
1 501€ et +	1.72 €	2.03 €	0.99 €
Hors commune	1.72 €	2.03 €	0.99 €



Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Dans le Clayes de l'Info du mois d'octobre 2015, nous vous avons présenté l'Ad'AP, déposé par la Commune auprès de la Préfecture pour permettre, à échéance 2021, la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux à toutes les formes de handicap.

En 2016, cette mise en accessibilité concerne les bâtiments scolaires et périscolaires. Tous les aménagements prévus seront opérationnels pour la rentrée de septembre, à l'école, la garderie et à la cantine.



Des poignées de portes ainsi que des interrupteurs ont été modifiés. Les toilettes de la cour ont été changées et un lave-main posé.

Une nouvelle clôture, entièrement réalisée par Patrick Beaulieu, agent de la commune, a été posée à la garderie, avec un portillon aux normes requises (photo ci-contre).

Durant l'été, la porte d'entrée de la cantine sera changée et des rampes d'accès réalisées à l'école et à la garderie.

Le coût total de ces travaux s'élève à près de 20 000 €.

TV d'Orange

La télévision via l'Adsl arrive sur la commune de Clayes. En effet, après la pose d'une nouvelle armoire NRA réalisée en septembre 2012, puis une montée en débit opérée en mars 2015, l'opérateur Orange fait à nouveau évoluer son réseau pour permettre la réception de la télévision numérique via l'Adsl.

La date annoncée pour cette opération très attendue est le **23 août 2016**. Les Clayens qui souhaitent bénéficier de ce nouveau service, devront contacter leur opérateur après cette date afin de vérifier leur éligibilité et faire évoluer leur abonnement.



Opération Tranquilité Vacances

La gendarmerie et la police nationale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances.

Un formulaire de demande individuelle est à télécharger sur le site www.gendarmerie.interieur.gouv.fr. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Pour notre commune, contact :
Gendarmerie de Montfort **02 99 09 00 12** ou le **17**.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Incivilités

Voici différentes incivilités régulièrement constatées sur le territoire communal :

- **dépôts sauvages** : divers ordures et déchets verts sont régulièrement déposés à proximité du terrain de foot. Des dépôts sauvages de déchets verts sont également constatés sur les chemins communaux, à proximité du lotissement de la Croix Simon, alors qu'une plateforme déchets verts existe sur la commune. Il est également demandé aux utilisateurs de bien vouloir déposer les bouteilles dans les conteneurs prévus à cet effet et de ne pas laisser des sacs à proximité.
- **déjections canines** : il a été constaté que les trottoirs et liaisons piétonnes de la commune étaient de plus en plus souvent parsemés de déjections canines. Il est donc demandé à tous les propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser leurs crottes afin de conserver un environnement propre.
- **lutte contre le bruit** : pour rappel, un arrêté municipal du 28 mai 2015 interdit l'utilisation des engins bruyants, notamment tondeuses, taille-haies et tronçonneuses, le dimanche et les jours fériés, dans la zone agglomérée.



Sécurité routière

CROIX SIMON

Depuis la fin juin, des bacs ont été installés à la Croix Simon (avenue des Charmes), créant des chicanes. Le but est de réduire la vitesse de cet axe principal qui dessert l'ensemble du lotissement. Aucun système de priorité n'est instauré, il s'agit pour les conducteurs de respecter le principe de courtoisie.

ROUTE DÉPARTEMENTALE 21

A la demande de la commission communale en charge de la voirie, le conseil départemental a accepté, après étude de la fréquentation et constatation des vitesses, d'étendre la zone où la vitesse autorisée est limitée à 70km /h sur la route de Romillé, afin de diminuer le risque d'accident.



Travaux de voirie

D'importants travaux de voirie ont été programmés en 2016 sur la commune :

- réfection de la Rabine (travaux effectués début juillet) →
- rénovation du chemin du Feu des Osiers (septembre)
- réfection de la rue du Parc, du cimetière au chemin menant au terrain de foot (automne).

Des travaux d'entretien (« point à temps ») seront également réalisés à l'automne en divers points de la commune.



Médiathèque

LIRE EN FÊTE

Le samedi 9 juillet, les bénévoles de la médiathèque ont organisé « Lire en fête » : rendez-vous était donné autour de l'étang où étaient installés des transats pour un moment de lecture au grand air et pour permettre des échanges entre lecteurs.

PAUSE ESTIVALE

La médiathèque sera fermée du 9 juillet au 24 août.

LECTURES D'ÉTÉ

L'été est souvent synonyme de détente ou de farniente. La littérature n'y échappe pas, en témoignent les tables des libraires, jonchées de livres de détente ou de romans feel-good.

Une sélection de romans à découvrir sur le portail des médiathèques : www.mediatheques.syrenor.fr (La navette reprendra sa tournée le 23 août : n'hésitez pas à réserver parmi cette sélection).



Composteur partagé

Le mercredi 20 avril, un composteur partagé a été inauguré à la résidence des Clématites (ZAC des petites Haies).

A la demande des habitants, l'association Vert le jardin a organisé en mars, au pied des trois immeubles des Clématites, un café compost. Autour d'un café, le projet d'aménagement et la gestion d'un composteur partagé a été présenté et proposé aux habitants. Les habitants intéressés se sont fait connaître, et l'emplacement du site a été choisi avec l'accord du bailleur social, Archipel Habitat.

Lors de l'inauguration, organisée par Archipel Habitat, Vert le Jardin et les habitants référents, le composteur d'apport et le bac de matières sèches ont été installés et des seaux à compost ont été distribués aux foyers volontaires.

Le site sera accompagné par Vert le jardin pendant la durée d'un cycle de compostage (environ 12 mois).

Sur Rennes Métropole, depuis 2006, 400 aires de compost partagé ont été aménagées à la demande d'habitants et financées par Rennes Métropole.



Ecole

La rentrée scolaire 2016-2017 se déroulera le jeudi 1^{er} septembre. A ce jour, 119 enfants sont inscrits à l'école. Comme annoncé précédemment, un comptage sera effectué par les services académiques le jour de la rentrée (ou dans les jours suivants). A la suite de ce comptage, la décision sera prise par le directeur académique d'ouvrir ou non une cinquième classe.

Dans le cas d'une ouverture, la cinquième classe sera installée dans l'actuelle garderie. La garderie déménagerait alors dans l'ancienne MJC.



Centre de loisirs

Dès la rentrée de septembre, et dans le fil du thème sur le bien-être, nous développerons nos projets autour de l'imaginaire, dans des mondes magiques et irréels, entre réalité et fiction. Les enfants nous feront partager leur univers où les limites n'existent pas. A chaque période de vacances, les thèmes seront en lien avec ce fil rouge. Comme toujours, nous inviterons les enfants à participer aux projets et les impliquerons dans la vie et l'organisation du centre de loisirs de manière générale.



Nous solliciterons aussi les familles, autant dans le cadre de partage et d'échange de talents (musique, théâtre, danse, arts...) que dans la récupération de jeux, jouets, matériel divers.

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2016 : vous pourrez retirer les dossiers à partir du 22 août à la Mairie ou auprès de l'équipe d'été. Des fiches d'inscription pour les mercredis de septembre seront également mises à disposition. Merci de bien penser à inscrire vos enfants, afin que nous puissions les accueillir dans les meilleures conditions.

Infos pratiques

Le mercredi : les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie de l'école (12h) jusqu'à 18h30.

Les inscriptions s'effectuent par téléphone ou par mail ; **les inscriptions par SMS ne sont pas prises en compte**, vous devez laisser un message vocal sur le répondeur en précisant le nom, l'âge, et la date).

Contact : Hélène MAHE (directrice) 07.61.26.67.43 / helene.mahe@francasbzh.fr.

Soirée des associations

La 8^{ème} soirée des associations se déroulera le vendredi 2 septembre 2016 de 17h à 20h (salle polyvalente).

Ce moment est l'occasion de découvrir ou redécouvrir la richesse de la vie associative clayenne et de vous inscrire aux différentes activités qu'elles proposent.

Cette soirée est également l'occasion pour les habitants de se retrouver après les vacances estivales.

Nous vous y attendons donc nombreux

La commission vie associative

AS Clayes

Le club a terminé la saison 2015-2016 à la 10^{ème} place de son groupe et se maintient en D4.

Lors de l'assemblée générale du 24 juin, un bureau restreint a été élu :

Président: Jean-Jacques COTTAIS

Vice-Président : Gwenn CHUINARD

Secrétaire: Gilbert TROTOUX

Trésorière: Vanessa DUPUITS



Malgré certaines difficultés, il a été décidé d'engager une équipe pour la saison 2016-2017. Ceux qui voudront rejoindre le club seront les bienvenus.

Nous espérons toujours célébrer les 40 ans du club courant septembre 2016.

Renseignement : Gilbert TROTOUX (02 99 07 00 77)

La Clayes des champs

C'est dans une ambiance conviviale que de très belles compositions florales sont réalisées une fois par mois.

Réparties en petits groupes, les adhérentes se réunissent dans la petite salle polyvalente.

De septembre à mai, deux cours vous sont proposés le jeudi par l'animatrice, Frédérique Musseta, de 14h30 à 16h30 ou de 20h à 22h.

Les fleurs et le feuillage varient selon les saisons, nous réalisons des compositions toutes aussi différentes en fonction des événements : Noël, St Valentin, Pâques, Fête des mères.

Pour l'année 2016 - 2017 le prix de la cotisation est de 50€.



Contact : Thérèse LECHAUX (02 99 07 18 64) ou Frédérique MUSSETA (06 72 44 13 12).

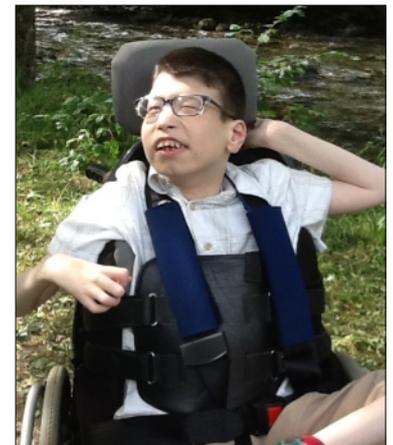
Les amis de Martin

L'association « Les Amis de Martin » organise un après-midi chants de marins, le dimanche 16 octobre à 15h, dans la salle polyvalente de Clayes.

L'équipage des Abers et *Les Godilleurs de la Flume* animeront ce moment convivial au profit de Martin.

L'équipage des Abers est un groupe d'hommes et de femmes qui chantent la mer et ses traditions, accompagnés par deux accordéonistes et un guitariste. Ce groupe fait partie de l'association de Bréal-sous-Montfort pour le bien-être des résidents de la Saudrais et de ses environs.

Les Godilleurs de la Flume sont les adhérents d'une association déclarée et active depuis 8 ans, et spécialisée dans le secteur d'activité des arts du spectacle vivant.



Comme vous le savez, les recettes de cette journée contribueront à financer les besoins quotidiens de Martin liés à son handicap tout au long de l'année.

Tarifs : Adultes : 7€ / de 12 à 16 ans : 3,50€

Réservations : 02 99 07 14 27 ou 02 99 85 36 06

Tennis de table

La saison 2015-2016 vient de s'achever. Suite à l'accession, la saison dernière, de notre équipe en D3, le club avait comme objectif de se maintenir. Cet objectif a été atteint par les joueurs, après quelques rencontres de haute lutte.

L'augmentation du nombre d'adhérents en loisir devrait nous permettre d'engager une deuxième équipe en championnat lors de la saison prochaine. Il est prévu l'arrivée d'une personne pour encadrer les entraînements le mercredi de 20h à 21h30.

La saison s'est terminée par une soirée de remise des nouveaux maillots avec la présence des sponsors : Eco-construction TERROIR Bâti à Clayes (Mickaël DELAGREE) et le Garage agricole SAUVEE à Parthenay-de-Bretagne (Vincent SAUVEE) que nous remercions. Nous tenons aussi à remercier la mairie pour son soutien et la mise à disposition de la salle, ainsi que tous les sponsors.

Le tournoi annuel se déroulera courant septembre, nous communiquerons la date lors du forum des associations, où nous vous attendons nombreux. Bonnes vacances à tous.



Apigot

Le vendredi 10 juin, l'association Apigot a organisé une soirée couscous en musique dans la salle polyvalente de Clayes.



Dans un décor oriental fait de voilages et de tapis, les convives ont dégusté le couscous et le thé à la menthe sur des coussins, autour de grands plats à couscous. Trois musiciens se sont associés pour accompagner ce repas. Leur musique orientale relaxante et énergisante a charmé le public. Des contes orientaux ont également ponctué le repas.



Pour un maximum de convivialité, le match de football d'ouverture de l'Euro 2016, France-Roumanie, a été retransmis en direct sur un écran géant dans la salle attenante. Des produits locaux (jus de pomme et bière bio) ont été vendus à la buvette tenue par un bénévole.

Ecole d'équitation Bédée - La Nouaye

L'école d'équitation de Bédée - La Nouaye propose des leçons tous niveaux, pour adultes et enfants.

La reprise des cours aura lieu le 6 septembre 2016.

N'hésitez pas à venir au centre équestre pour nous rencontrer et visiter les installations avant la rentrée.

Les inscriptions s'effectuent sur place ou par téléphone.



Contact : 02 99 09 08 17 ou <http://equitationbedee.ffe.com>

Amicale des Parents d'Élèves

La fête de l'école s'est déroulée le dimanche 26 juin sous le soleil.

La journée a débuté par les chants des enfants.

Deux cent quarante repas moules-frites ont ensuite été servis par les bénévoles de l'APE.

Les petits et grands ont joué tout l'après-midi dans la cour de l'école aux différents stands : chamboulle-tout, bowling, pêche à la ligne, billard, château gonflable, boîte à palets...

Enfin, la journée s'est terminée par le traditionnel tirage au sort des lots de la tombola.

L'APE remercie toutes les personnes ayant participé ainsi que les parents bénévoles participants aux différents événements tout au long de l'année. Rendez-vous lors de l'assemblée générale à la rentrée de septembre. Bonnes vacances.



repas moules-frites



repas moules-frites



Monique, bénévole au chamboulle-tout



boîtes à palets pour petits et grands



Bowling



billards et château gonflable

Un peu d'histoire...

C'est à nouveau à Albert Benoist que nous devons ce document.
Il s'agit d'une chanson sur le thème d'une journée de pêche à l'étang de Clayes, chantée sur l'air du *Petit vin blanc*.



-- Refrain --

Ah le petit bouchon
Qui flotte sur l'étang d'Clayes
Les carpes ne sont pas fières
Quand elles montent à l'ham'çon
Et puis quelle émotion
Quand vivement on s'apprête
A présenter l'épuisette
A tirer, à tirer,
Le poisson, sur le pré
Du côté de l'étang de Clayes

-- 1^{er} couplet --

Voici l'ouverture, la douce nature,
Vous fais des avances.
Allez gai pêcheur, goûter votre bonheur,
Et tenter votre chance.
Vous tiendrez agile, la gaule flexible,
Au crin si fragile.
Parmi les roseaux, assis sur une souche,
De son coin on louche, la plus petite touche,
Sur le bord de l'eau

-- 2^{ème} couplet --

Et quand midi sonne, si la pêche est bonne,
On plie vite bagages.
On laisse crèmes gardons, tanches ou bien
gougeons,
Continuer leur nage.
Et sous la charmille, s'installe la famille,
Le cidre pétille.
Et l'on est joyeux,
Passe-moi les œufs durs, et la confiture,
C'est beau la nature,
Et les amoureux

-- Refrain --

Classes 6

Coupon à envoyer à la mairie avec le règlement
avant le 15/09/2016 (chèques à l'ordre de Mme LANUELL)

NOM : _____
 X enfants à 9€ = _____ €
 X adultes à 20€ = _____ €
 Total _____ €

Programme de la journée du 1^{er} Octobre :

- 16H00 Photo *Studio Mignot St Méen-Montfort*
- 16H30 Dépôt de gerbe au monument aux morts
- 17H00 Vin d'honneur salle des associations
- 18H00 Repas «poulet basquaise» animé suivi de soirée dansante



Contact organisateur :

Thierry RENOU 02 99 06 13 70
Laëtitia LE BARS 06 84 48 81 99



Intercommunalité

Qu'est-ce que le Syrenor ?



C'est un syndicat de coopération intercommunale qui œuvre à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et favorise les échanges entre communes.

Les 8 communes adhérentes (36000 habitants) délèguent certaines de leurs compétences dans les domaines du social, du culturel ou de l'emploi au syndicat. Celui-ci propose des services de proximité à la population et est un lieu d'échanges et de concertation entre les communes.

DES SERVICES MUTUALISÉS AUX HABITANTS

Il est financé par les communes adhérentes, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, et par la participation financière des familles utilisant ses services.

École de Musique et de Danse

Éveil, parcours libres ou formations complètes, pour tous les âges

Petite Enfance

Des modes d'accueil occasionnels ou réguliers dès 3 mois

Personnes Agées

L'EHPAD «Les 3 chênes» à Pacé, géré par l'association Les Chenus

Réseau Médiathèques

Accès à l'ensemble des ressources avec la carte unique www.mediatheques.syrenor.fr



Point Accueil Emploi

Vers l'emploi par l'accompagnement des demandeurs d'emploi et le conseil aux entreprises



HUIT COMMUNES UNIES



Les communes adhèrent aux compétences de leur choix.

Clays participe au Point Accueil Emploi et au Réseau des médiathèques.

Plus d'informations dans la **plaquette** disponible en mairie ou sur le **site internet** du Syrenor.

